

## SOMMAIRE

- Les nouvelles en bref...	Page 1
- Les conditions d'élevage	Page 2
- les conditions techniques d'élevage	Page 2
- l'éleveur : observateur	Page 3
- conséquences liées à de mauvaises conditions d'ambiance	Page 3



## Les pathologies rencontrées

**Les sentinelles :** Les problèmes de parasitisme digestif (vers, coccidies), les colibacilles et la variole sont toujours présents dans les élevages. Des râles respiratoires, du picage et du cannibalisme liés à de mauvaises conditions d'élevage sont aussi observés.

Certaines causes de mortalité sont restées inconnues. Si vous constatez des mortalités ou des problèmes pathologiques, **contactez votre vétérinaire traitant**. Si celui-ci vous le propose, n'hésitez pas à recourir au diagnostic par autopsie, souvent essentiel pour confirmer ou infirmer une suspicion clinique sur le(s) germe(s) responsable(s). Cette démarche est entièrement prise en charge pour les éleveurs sentinelles.

**Insecticides et désinfectants :** ne pas confondre ces 2 catégories de produits. Par exemple, le **SOLFAC 10®** n'est pas un désinfectant mais un insecticide. Il est important de vérifier les propriétés d'un désinfectant lors de son achat : il doit être virucide, fongicide et bactéricide (voire ookysticide).

**Grippe aviaire :** Ventes difficiles : concours de circonstances ? Méfiance face à la grippe aviaire ? Conséquence indirecte de l'épidémie de chikungunya ? On a constaté que la vente de volailles aux particuliers avait diminué de manière considérable.

### Rappel...

Même si le risque d'apparition de la grippe aviaire à la Réunion est très faible, la vigilance face à cette maladie reste d'actualité : déclarez vos élevages en mairie et n'hésitez pas à signaler tout épisode de mortalités qui vous paraîtrait suspect.

### Attention...

Certains éleveurs ont cru acheter des poussins vaccinés contre la grippe aviaire. Or, cette maladie est réglementée et la pratique de la vaccination n'est effectuée que dans un cadre très strict correspondant à des situations particulières. Cette vaccination est gérée par la DSV. Elle n'a jamais été mise en oeuvre sur l'île.

## A l'équarrissage

Comme chaque année en période d'été : on constate des pertes liées à la chaleur (volailles mortes par étouffement). Les mauvaises conditions climatiques (entre autres, les pluies de DIWA) ont entraîné des mortalités. Des mortalités suite à un passage de la maladie de Marek et de la coccidiose ont été enregistrées.

## Le sujet du bulletin : Qu'entend-t-on par « de bonnes conditions d'élevage » ?

Dans ce bulletin, nous traiterons des « bonnes conditions d'élevage ». Il s'agit des pratiques préventives nécessaires au bien-être des volailles et donc à leur bon développement. Lors des visites sentinelles, nous avons observé qu'un bon nombre de problèmes pathologiques (exemple : maladie respiratoire, picage...) étaient liés à de mauvaises conditions d'élevage. Ces dernières, non maîtrisées, peuvent entraîner des pertes économiques importantes (mauvaise croissance, apparition de maladies) mais aussi de la mortalité.

## Les normes techniques d'élevage

Dans le bulletin N°6 « Les normes d'élevage », nous traitons essentiellement d'un ensemble de mesures assurant des conditions d'élevage adéquates au **démarrage**.

De la **croissance** à la  **finition**, les paramètres d'ambiance sont proches et sont aussi essentiels qu'au démarrage. Il faut tenir compte du poids vif au m<sup>2</sup> (= densité) qui augmente rapidement, ainsi que des besoins en renouvellement de l'air, en eau et en aliment.



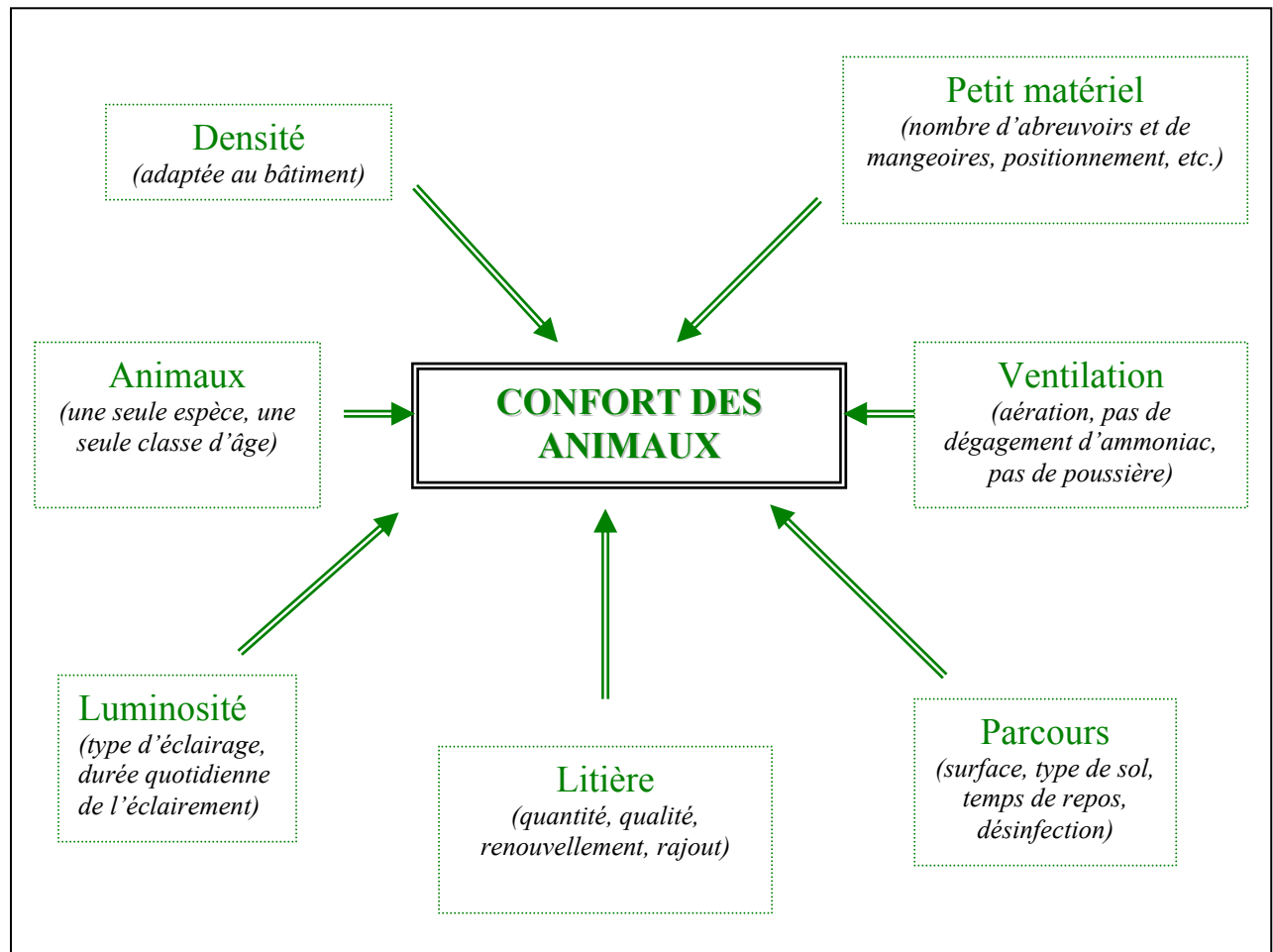
### Que sont de « bonnes conditions d'élevage » ?

**De bonnes conditions d'élevage sont les garanties du bien-être des animaux.**

Elles contribuent à la croissance et au bon développement des animaux (densité, température, dégagement d'ammoniac, ventilation, état de la litière...).

Une mauvaise ambiance de bâtiment a des répercussions néfastes sur la santé des volailles : une litière humide engendre par exemple l'apparition de problèmes de pattes, un trop fort dégagement d'ammoniac fragilise les voies respiratoires ce qui favorise l'installation des germes à ce niveau. Une trop forte intensité lumineuse ou une surdensité peuvent entraîner du picage chez les volailles.

### Les normes techniques d'élevage



## LE « PETIT MATERIEL » : NOMBRE D'ABREUVOIRS / MANGEOIRES

NORMES	POULET	PINTADE	CANARD	DINDE
ALIMENTATION	1 point d'alimentation* pour 80-100	1 point d'alimentation pour 60-80	1 point d'alimentation pour 80-100	1 point d'alimentation pour 80-100
EAU	1 abreuvoir* pour 100-120 ou 1 pipette pour 15-18	1 abreuvoir pour 70	1 abreuvoir pour 120-150 ou 1 pipette pour 5-7	1 abreuvoir pour 100-150

\*N.B. : la circonférence des abreuvoirs et des mangeoires est un autre critère à respecter, elle varie de plus en fonction de l'âge et de l'espèce.

## LA DENSITE

Une densité trop élevée (entassement) augmente les risques de maladies liées au comportement (picage), augmente la pression parasitaire et le risque de transmission d'autres maladies. Au démarrage, prévoir 30 poussins par m<sup>2</sup>, puis **10 à 12 par m<sup>2</sup>** (à partir du 21<sup>ème</sup> jour).

NORMES	POULET	PINTADE	CANARD	DINDE
Densité	10-12 / m <sup>2</sup>	12-15 / m <sup>2</sup>	4-5 / m <sup>2</sup>	6-7 / m <sup>2</sup>

## LA LITIERE (quantité, qualité, renouvellement, rajout)

- ➡ La litière isole thermiquement les oiseaux du sol. En isolant le sol, elle limite les pertes de chaleur à ce niveau et permet de maintenir une température ambiante adaptée.
- ➡ L'épaisseur de la litière recommandée est au minimum de **10 cm**. Des rajouts sont parfois nécessaires pour assécher la litière devenue humide (fuite d'eau non contrôlée, épaisseur de litière insuffisante, allées et venues des volailles entre le parcours et le bâtiment pendant les périodes de pluies...).
- ➡ La litière autorise le grattage, facteur de bien-être des volailles.



Le mauvais état de la litière peut entraîner la formation d'ampoule du bréchet.

La mise en place de surfaces bétonnées au niveau des trappes de sortie sur parcours permet aux volailles de sécher un peu leurs pattes avant de rentrer dans le bâtiment et permet donc à la litière de rester plus propre en période de pluie, tout en limitant la formation de boue dans le bâtiment.

Enfin, n'oubliez pas que le dégagement d'ammoniac et la prolifération des coccidies seront favorisés sur litière humide.

*Cf. bulletin N°6 : L'élevage de canard requiert un volume de litière plus important que pour le poulet du fait du comportement de cette espèce (gaspillage d'eau plus important) mais aussi des fientes plus liquides que celles du poulet.*

## **LA VENTILATION (aération, dégagement d'ammoniac)**

➡ Assurer une bonne oxygénation des volailles par un renouvellement d'air suffisant.

➡ Eliminer l'excès d'humidité de la litière.

➡ Evacuer les gaz nocifs produits par les animaux et la litière (dioxyde de carbone et ammoniac en particulier).

Les déjections sont accumulées dans la litière durant toute la durée d'élevage. Dans des conditions d'humidité et de chaleur favorables, les déjections fermentent et il se produit des dégagements d'ammoniac. L'ammoniac a une action irritante et corrosive sur les muqueuses respiratoires des volailles et de l'homme.

Il suffit souvent d'un renouvellement de l'air ambiant, d'une mise sur parcours ou d'une baisse de la densité pour améliorer la situation. Il est souhaitable de limiter la production d'ammoniac pour éviter les infections du système respiratoire.

➡ Eliminer les poussières qui peuvent être,

- Un support de transmission de certaines maladies infectieuses (exemple : maladie de Marek),
- Un facteur irritant des muqueuses, favorisant ainsi les maladies respiratoires.

➡ Gérer l'ambiance par la régulation de l'excès de chaleur et d'humidité. Lorsque la température est trop élevée, le comportement des oiseaux change : le rythme respiratoire augmente, le bec est ouvert, certains écartent les ailes, recherchent des zones ventilées, voire des courants d'air. La consommation d'aliment diminue. Les animaux sont affaiblis et des mortalités peuvent survenir.

## **LE PARCOURS**

➡ La superficie doit être adaptée au nombre d'animaux et le parcours doit être clôturé,

➡ Parcours herbeux et si possible avec des zones ombragées,

➡ Eviter les zones humides (elles favorisent l'apparition de problèmes parasitaires et infectieux) : par l'installation de gouttières par exemple.

➡ Une haie de séparation entre chaque parcours limite le passage de plumes et de poussières entre deux bandes différentes. En effet, la maladie de Marek peut se transmettre par ce mode de dissémination.



*N.B. : Les recommandations d'interdiction de mise sur parcours par la DGAL, suite à l'apparition de grippe aviaire, ne s'appliquent pas à la Réunion ( suite à un Arrêté Préfectoral).*

## 🌱 L'ÉLEVEUR DOIT ÊTRE OBSERVATEUR :

« LA RONDE DU MATIN AU MOMENT DU REPAS »



- Vérifier l'homogénéité du lot,
- Regarder l'état et la couleur de la crête et des barbillons,
- La couleur et le brillant du plumage,
- La propreté de la région cloacale où les plumes s'agglutinent dès les premiers signes de diarrhée,
- Les retardataires au moment de la distribution d'aliment,
- Se mettre à hauteur des volailles afin de détecter si le dégagement d'ammoniac est trop important (yeux qui piquent, sensation de gêne...),
- Être à l'écoute de l'apparition de râle respiratoire,
- Contrôler la consommation d'eau et d'aliment (sur ou sous consommation peuvent indiquer un problème d'ambiance, une pathologie...).

**Tous ces critères sont des indicateurs de santé.**

### Conséquences de la mauvaise ambiance

#### LE STRESS :

L'état de santé des volailles peut être perturbé par le non respect des normes techniques d'élevages (nombre insuffisant de mangeoires ou d'abreuvoirs, ventilation trop faible, mélange de volailles d'espèces ou d'âges différents...).

Cela peut provoquer dans l'organisme des réactions de défense qui, à terme, affaiblissent les oiseaux. On observe une diminution de leur résistance qui les rend plus sensibles aux diverses affections.

**Conséquences :** Perturbation de la croissance, apparition de maladies, pertes économiques importantes, dysfonctionnement du foie et des reins, diminution de la consommation alimentaire.

Certains signes peuvent apparaître suite à une mauvaise ambiance de bâtiment.

#### LE PICAGE :



Pertes économiques importantes et mortalité pouvant affecter la moitié d'un lot.



Peut aller d'un simple arrachement des plumes jusqu'au cannibalisme. La cause de ces troubles peut également être liée à une carence en vitamines ou minéraux, un déséquilibre alimentaire ou la présence de parasites externes ou internes. Toutefois le picage est souvent lié à de mauvaises conditions d'élevage.

Le picage peut avoir des conséquences économiques désastreuses entraînant des mortalités importantes si aucun moyen de lutte n'est mis en place rapidement.

**Conseil :** retirer les animaux blessés du lot, les soigner correctement (désinfection régulière) ou les éliminer (acharnement des animaux excités par le sang et par l'état « faiblard » de l'animal atteint). Identifier les facteurs qui seraient à l'origine d'une mauvaise ambiance.

## PROBLEMES RESPIRATOIRES :

Si certaines pathologies sont directement responsables de maladies respiratoires (exemple de la bronchite et de la rhinotrachéite infectieuses), la maîtrise de l'ambiance du bâtiment et donc des normes restent le moyen essentiel afin d'en limiter l'apparition et les conséquences (hétérogénéité des lots, mortalité, surcoûts liés aux traitements vétérinaires, etc.).

Il est essentiel de :

- Limiter au maximum les effets de l'ammoniac. La tenue de la litière dans un état correct est donc de rigueur.
- Eviter les coups de froid. L'éleveur sera particulièrement attentif à :
  - La fin de la période de démarrage : le chauffage étant arrêté, attention aux différences de températures...
  - Aux amplitudes jour-nuit
  - La mise sur le parcours : attention aux conditions météorologiques.

L'application de ces mesures permettra de limiter l'apparition de toux et les infections du système respiratoire.

Se reporter au bulletin n°5 (mai 2004) traitant des maladies respiratoires chroniques.

### *Ne pas oublier :*

- *Le respect d'un vide sanitaire entre deux bandes qui permet la décontamination des lieux (bâtiments et abords) et l'utilisation de produits de nettoyage/désinfection en respectant les notices d'utilisation,*
- *L'application du plan de prophylaxie, disponible chez le vétérinaire traitant (rappel sur vaccination, vermifugation, anticoccidien, vitamines...),*
- *Un pédiluve à chaque entrée de bâtiment ou une paire de bottes pour chaque lot,*
- *Visiter le lot le plus jeune avant les autres,*
- *Tenue à jour quotidienne d'une fiche d'élevage (effectif, prophylaxie, mortalité...),*
- *Pas de mélange de lots d'âges différents,*
- *Une désinsectisation et une dératisation régulières,*
- *Pas de mélange d'espèces différentes.*

